



# LE SERVICE DE COLLECTE DES CARTONS, PAPIERS ET CAGETTES DES PROFESSIONNELLS

**DANS LES COMMUNES DE RENNES MÉTROPOLE  
(HORS RENNES)**

## Une mission de Rennes Métropole

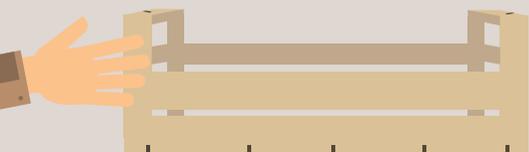
La collectivité est en charge de la collecte, du traitement et de la valorisation des déchets ménagers sur l'ensemble de son territoire.

## Et pour les professionnels ?

Dans les centres villes et les zones industrielles et artisanales, Rennes Métropole propose une collecte sélective gratuite des papiers, des cagettes et cartons assurée par la Feuille d'Érable, entreprise qui emploie des personnes en insertion (cette collecte représente 50 emplois locaux d'insertion).

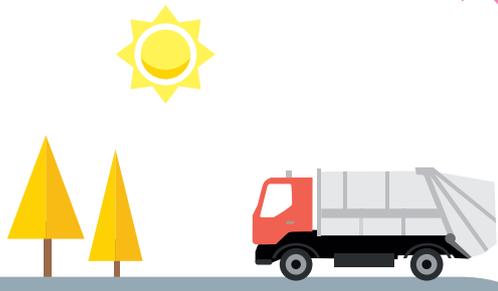
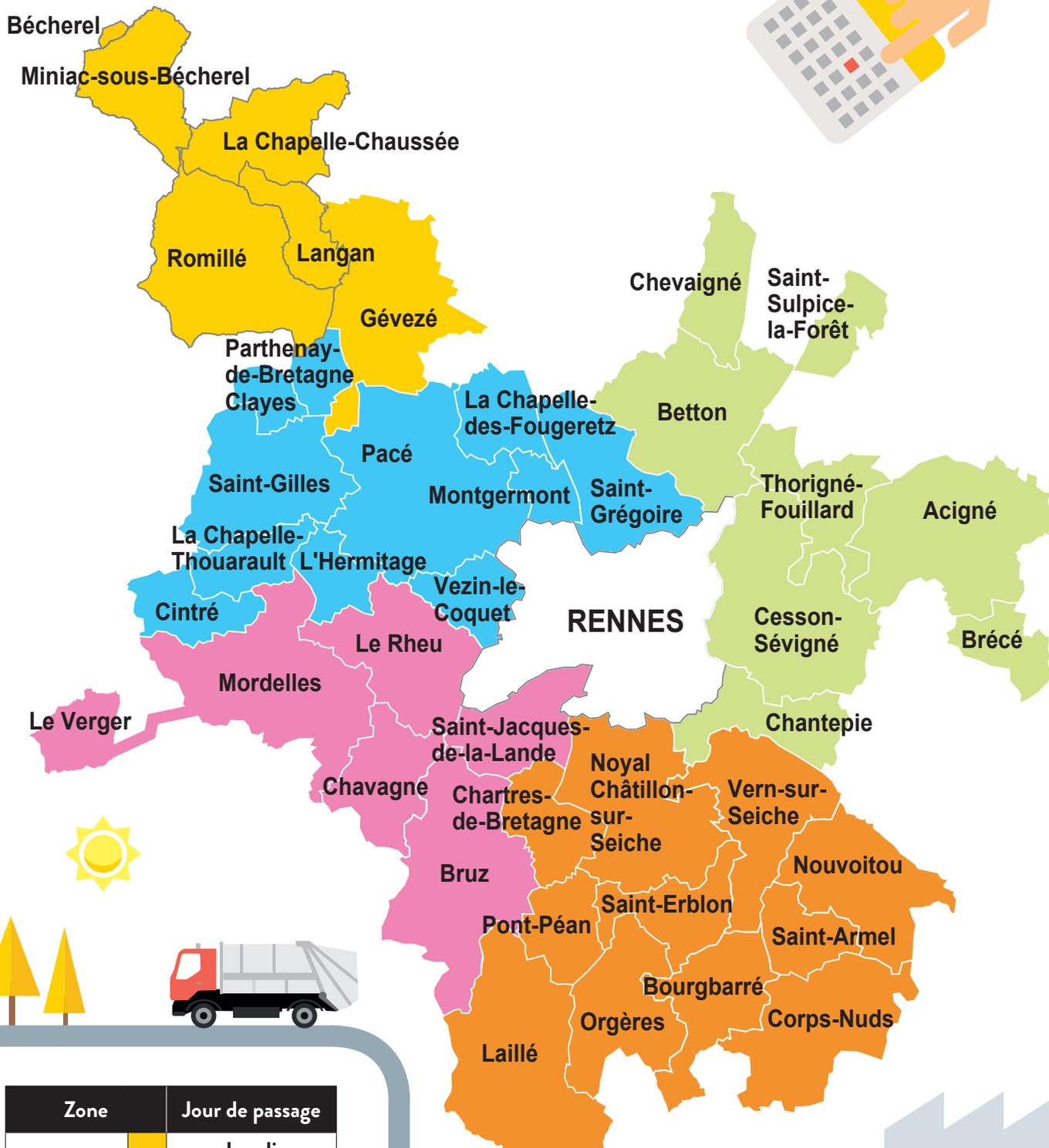
## Et après ?

Les cartons, les cagettes et papiers collectés sont recyclés et servent à fabriquer de nouveaux emballages et papiers.



# JOURS ET HORAIRES DE COLLECTE DES CARTONS

DANS LES COMMUNES DE RENNES MÉTROPOLE  
(HORS RENNES)



Zone	Jour de passage
	Lundi
	Mardi
	Mercredi
	Jeudi
	Vendredi

À partir de 9 h



## VOLUME ACCEPTÉ À PARTIR DE **0,5m<sup>3</sup>**

Afin d'optimiser les déplacements, la collecte est assurée à partir de 0,5m<sup>3</sup>, soit l'équivalent de 6 sacs transparents 110l. Le volume total annuel est limité à 10m<sup>3</sup> par an. Au-delà, l'entreprise ou l'établissement doit souscrire un contrat privé.

## LES PAPIERS

### QUELS PAPIERS SONT ACCEPTÉS ?

Les papiers de bureau : papiers blancs d'imprimantes, papiers de couleurs, papiers broyés, archives...

### MODE DE PRÉSENTATION

À déposer dans un endroit accessible, en rez-de-chaussée ou dans les étages desservis par ascenseur.

Les papiers doivent être triés pour une meilleure valorisation (blanc / couleur / journaux-magazines)

Les papiers broyés doivent être mis en sac.

Les contenants sont mis gratuitement à disposition par Rennes Métropole sur demande par courriel à [dechets@rennesmetropole.fr](mailto:dechets@rennesmetropole.fr).



**Collecte sur rendez-vous**  
Après de   
**La Feuille d'Érable**  
(demande en ligne, téléphone ou courriel).

[www.feuille-erable.org](http://www.feuille-erable.org)  
Contact : 02 99 54 74 24  
[production@feuille-erable.org](mailto:production@feuille-erable.org)



## VOLUME ACCEPTÉ **5m<sup>3</sup>** par collecte

Au-delà, l'entreprise ou l'établissement doit souscrire un contrat privé.

## LES CARTONS

### QUELS CARTONS SONT ACCEPTÉS ?

Les grands cartons d'emballage.

### MODE DE PRÉSENTATION

Cartons à plat et pliés, propres et débarrassés de tout autre déchet (sacs et films plastiques, polystyrène, déchets divers...). Les mandrins ne sont pas acceptés.

À présenter le jour de la collecte uniquement, sur le domaine public, au droit de l'établissement, à même le sol ou dans des contenants adaptés (bac roulant 770 l fourni par Rennes Métropole ou roll).



**Jours fériés**  
En cas de jour férié, tous les jours de collecte qui suivent sont décalés d'un jour.

## LES CAGETTES

### QUELLES CAGETTES SONT ACCEPTÉES ?

Les cagettes en bois issues des métiers de bouche. Les cagettes en Isorel ne sont pas acceptées.

### MODE DE PRÉSENTATION

Une collecte peut être organisée sur appel pour 20 à 40 cagettes par collecte.



**Collecte sur demande**  
Après de   
**La Feuille d'Érable**  
(téléphone ou courriel).

Contact : 02 99 54 74 24  
[production@feuille-erable.org](mailto:production@feuille-erable.org)

Toute l'actualité des déchets  
[metropole.rennes.fr](http://metropole.rennes.fr)  
0 223 622 622



 **RENNES  
MÉTROPOLÉ**